

Nombre de membres afférents au Comité Syndical	64
Nombre de membres en exercice	64
Nombre de membres présents	33
Nombre de membres ayant donné pouvoir	8
Nombre de voix représentées	203

Délibération n° : **25.03.05**

Date de convocation : 18 mars 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille vingt-cinq
Le 1^{er} avril à 9 heures 30

Le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain ASTRUC, Président du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Lozère.

Nom – prénom	Collectivité	Nombre de voix	Présent(e)	Absent(e)	Absent(e) ayant donné pouvoir à
Délégués des communes rurales*					
ANDRE Jean-Bernard		171/52	X		
ASTRUC Alain		171/52	X		
BERGOGNE Francis		171/52		X	PAGES Manuel
BOISSET Jean-Marie		171/52	X		
BONHOMME Gérard		171/52		X	
BONICEL Bernard		171/52	X		
BOUNIOL Lionel		171/52	X		
BOUSSUGE Daniel		171/52	X		
BRUGERON Jean-Noël		171/52	X		
BRUNET Jean-Marie		171/52	X		
CARREZ Jean-Claude		171/52	X		
CASTAN Emmanuel		171/52		X	
CHARLEMAGNE Paul		171/52	X		
CHAZE Thierry		171/52		X	
CONFORT René		171/52		X	POURQUIER Jean-Paul
COUDERC Didier		171/52		X	
DURAND Bruno		171/52	X		
DURAND Joëlle		171/52		X	
DUVERT Frédéric		171/52		X	
FLAYOL David		171/52	X		
FOLCHER Joël		171/52		X	
GACHE Christophe		171/52		X	
GALTIER Guy		171/52		X	
GELLION Camille		171/52		X	
GERBAL Anselme		171/52	X		
GRANIER François		171/52		X	
ITIER Jean-Paul		171/52		X	MALZAC Claude
JAFFUEL Ludovic		171/52	X		
JEANJEAN René		171/52		X	ASTRUC Alain
MALHERBE Eric		171/52		X	
MALZAC Claude		171/52	X		
MARTIN Laurian		171/52		X	
MAURIN Olivier		171/52		X	TEISSIER Michel
MAZOYER Lucien		171/52		X	
ODOUL Roland		171/52	X		
PAGES Manuel		171/52	X		
PAGES Martine		171/52		X	
PALMIER Cédric		171/52		X	

Nom – prénom	Collectivité	Nombre de voix	Présent(e)	Absent(e)	Absent(e) ayant donné pouvoir à
Délégués des communes rurales*					
PASCON Christian		171/52	X		
POULALION Jérôme		171/52		X	
POURQUIER Jean-Paul		171/52	X		
RECOULIN Isabelle		171/52	X		
RODIER Vincent		171/52		X	
RODRIGUES David		171/52	X		
SARTRE Francis		171/52		X	BRUGERON Jean-Noël
SOULIER Alain		171/52	X		
TARDIEU René		171/52		X	JAFFUEL Ludovic
TEISSIER Michel		171/52	X		
TUFFERY Julien		171/52	X		
VAYSSIER Jean-Louis		171/52		X	
VEDRINES Serge		171/52	X		
VIDAL Roselyne		171/52	X		
Déléguées des communes urbaines					
PIC Jérémcy	Marvejols	10		X	
TREMOLIERES Valérie	Mende	25	X		
Délégués des EPCI					
ANDRE Rémi	CC du Gévaudan	11		X	
CABIROU Christian	SI Aubrac Colagne	2		X	
DE LESCURE Jean	CC Mont-Lozère	6	X		
GIOVANNACCI Daniel	SM Environnement Sud Lozère	9	X		
HUGON Christine	Syndicat Mixte La Montagne	17	X		
PROUHEZE Henry	SICTOM des Hauts Plateaux	8	X		
ROUX Christian	CC des Cévennes au Mont-Lozère	5	X		
SAINT-LEGER Francis	CC Randon Margeride	5		X	
SALEIL Jean-Claude	CC Aubrac Lot Causses Tarn	8	X		
SUAU Laurent	CC Cœur de Lozère	16		X	HUGON Christine

* les délégués des communes rurales étant porteurs d'une fraction identique des 171 voix affectées à cette catégorie de membre, les règles de fractionnement et d'arrondi sont appliquées à la fin de chaque délibération à l'ensemble des votes exprimés par cette catégorie de membres.

Monsieur Jean DE LESCURE a été nommé secrétaire de séance.

ÉLECTRIFICATION RURALE
Versements de fonds de concours

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5212-26 ;

Vu les dispositions du décret n°2007-450 du 25 mars 2007 et sa rubrique 76 afférente aux fonds de concours ;

Vu les statuts du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Lozère ;

Monsieur le Président expose :

Suite aux demandes concernant les travaux d'électrification désignés ci-après, dont la réalisation relève de la compétence du SDEE, des devis estimatifs ont été établis par ce dernier.

Afin de financer ces opérations et en application des délibérations relatives à la participation des communes et de leurs groupements, le SDEE sollicite le versement de fonds de concours, selon les plans de financement suivants :

ALBARET SAINTE-MARIE

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Enfouissement GC-BTS rue du Château au bourg	22 786.00 €	Participation du SDEE	15 190.67 €
		Fonds de concours de la commune <i>(40% du montant HT des travaux)</i>	7 595.33 €
Total	22 786.00 €	Total	22 786.00 €

CUBIÈRES

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS réservoir AEP de Lozeret (soit 159ml)	20 923.75 €	Participation du SDEE	18 743.75 €
		Fonds de concours de la commune <i>(1000€ + 59mlx20€)</i>	2 180.00 €
Total	20 923.75 €	Total	20 923.75 €

LA TIEULE

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Enfouissement BTS Malvialette	14 737.36 €	Participation du SDEE	9 824.91 €
		Fonds de concours de la commune <i>(40% du montant HT des travaux)</i>	4 912.45 €
Total	14 737.36 €	Total	14 737.36 €
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Génie civil coordination Malvialette	5 676.00 €	Participation du SDEE	3 784.00 €
		Fonds de concours de la commune <i>(40% du montant HT des travaux)</i>	1 892.00 €
Total	5 676.00 €	Total	5 676.00 €

LES BESSONS

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS résidence QUIOT à Pont Archat (soit 90 ml)	10 818.08 €	Participation du SDEE	9 818.08 €
		Fonds de concours de la commune <i>(forfait extension <100ml)</i>	1 000.00 €
Total	10 818.08 €	Total	10 818.08 €
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS résidence PORTES -MOUQUOT à Tridos (soit 58 ml)	8 065.46 €	Participation du SDEE	7 065.46 €
		Fonds de concours de la commune <i>(forfait extension <100ml)</i>	1 000.00 €
Total	8 065.46 €	Total	8 065.46 €

MASSEGROS CAUSSES GORGES

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS lotissement communal Lous Pouzes au Massegros	25 315.07 €	Participation du SDEE	20 041.10 €
		Fonds de concours de la commune <i>(25% montant HT des travaux)</i>	5 273.97 €
Total	25 315.07 €	Total	25 315.07 €

MONTRODAT

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS résidence RAZON-PALMIER au Caussinel (soit 52 ml)	4 532.48 €	Participation du SDEE	3 532.48 €
		Fonds de concours de la commune <i>(forfait extension <100ml)</i>	1 000.00 €
Total	4 532.48 €	Total	4 532.48 €

PEYRE EN AUBRAC

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS résidence VATAN à Laval - St Sauveur de Peyre (soit 56 ml)	9 377.90 €	Participation du SDEE	8 377.90 €
		Fonds de concours de la commune (forfait extension <100ml)	1 000.00 €
Total	9 377.90 €	Total	9 377.90 €

SAINT-ALBAN SUR LIMAGNOLE

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS résidence PROUZET à la Rouvière (soit 65 ml)	5 645.66 €	Participation du SDEE	4 645.66 €
		Fonds de concours de la commune (forfait extension <100ml)	1 000.00 €
Total	5 645.66 €	Total	5 645.66 €

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS résidence ROLLAND au Limbertes (soit 90 ml)	6 630.70 €	Participation du SDEE	5 630.70 €
		Fonds de concours de la commune (forfait extension <100ml)	1 000.00 €
Total	6 630.70 €	Total	6 630.70 €

SAINT-ANDRÉ DE LANCIZE

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS réservoir aux Ayres (soit 125ml)	15 699.55 €	Participation du SDEE	14 199.55 €
		Fonds de concours de la commune (1000€ + 25mlx20€)	1 500.00 €
Total	15 699.55 €	Total	15 699.55 €

TERMES

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS résidence DURAND à la Croze (soit 55 ml)	4 919.52 €	Participation du SDEE	3 919.52 €
		Fonds de concours de la commune (forfait extension <100ml)	1 000.00 €
Total	4 919.52 €	Total	4 919.52 €

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DU GÉVAUDAN

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS réservoir à Alteyrac - Commune de BOURGS SUR COLAGNE (soit 284ml)	14 166.19 €	Participation du SDEE	9 486.19 €
		Fonds de concours de la communauté de communes (1000€ + 184ml x 20€)	4 680.00 €
Total	14 166.19 €	Total	14 166.19 €

Le montant cumulé des opérations présentées ci-dessus s'élève à **169 293,72 € TTC**. Les participations appelées par le SDEE au titre des fonds de concours sont de 134 259,97 €, soit une prise en charge moyenne du Syndicat pour le financement de ces travaux de **plus de 79%** de leur montant TTC.

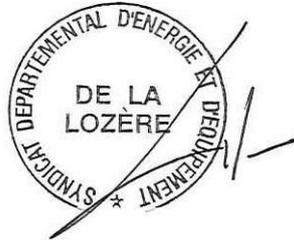
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE COMITÉ SYNDICAL
À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

ADOpte la proposition de Monsieur le Président ;

DEMANDE le versement des fonds de concours tels que définis ci-avant.

Ainsi fait et délibéré
les jour, mois et an susdits
pour copie conforme

Le Président
Alain ASTRUC



Le Secrétaire de séance
Jean DE LESCURE

A handwritten signature in black ink.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

048-254800022-20250401-20250305-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2025